

Bien-être animal : un contrôle tous les quatre jours à Liège

En moins d'un an, le vétérinaire communal liégeois a procédé à près de 200 interventions

En novembre, ça fera un an que le vétérinaire communal est entré en fonction en Cité ardente. Depuis lors, Philippe Schutters est sur tous les fronts : conseils, contrôles, sauvetages voire saisies quand c'est nécessaire. Au total, près de 200 interventions ont été réalisées en quelques mois à peine.

Depuis 2018, Liège fait figure de pionnière en matière de bien-être animal, avec un échevinat dédié tout d'abord, et la mise en place d'un vétérinaire communal par la suite. Philippe Schutters, qui a endossé ce dernier rôle, est entré en fonction en novembre 2019. « C'était important pour nous d'avoir un professionnel du secteur, pour nous conseiller utilement, mais aussi pour agir concrètement sur le terrain », avoue l'échevine, Christine Defraigne. Dans la foulée, Liège s'est doté d'un règlement permettant d'infliger des sanctions administratives aux personnes coupables d'atteintes au bien-être animal, tout en mettant au point une procédure spécifique pour la saisie des animaux.

Autant d'outils qui permettent aujourd'hui au vétérinaire communal d'être actif sur tous les fronts. Avec un bilan chiffré qui en dit long. En moins d'un an, il a en effet effectué 96 visites de contrôle, soit au moins une visite tous les quatre jours, 15 saisies d'animaux maltraités ou négligés, 4 visites des parcs liégeois où évoluent des animaux, 18 captures d'animaux dangereux, tout en répondant aux demandes d'avis des autres communes de Liège Métropole, aux demandes du DNF et à celles des pompiers de Liège.

Plus que la maltraitance, c'est la négligence qui occupe la majeure partie de son quotidien. « On constate beaucoup plus d'actes de négligence que de maltraitance, confirme Philippe Schutters. Et, souvent, les citoyens sont demandeurs de conseils. Après une vi-

site, on effectue toujours un contrôle et on s'aperçoit que, le plus souvent, les manquements sont réparés. »

Le sauvetage d'animaux blessés constitue l'autre gros pan du travail du vétérinaire communal. Qui est intervenu à 26 reprises depuis le 1^{er} janvier pour venir en aide à des renards, chevreuils ou sangliers, mais a également été appelé... 317 fois pour des pigeons ou des hérissons blessés.



« On constate beaucoup plus d'actes de négligence que de maltraitance »

Plus étonnant, il a également été appelé 11 fois pour un serpent « classique », 4 fois pour un serpent dangereux et même 3 fois pour des serpents mortels.

Enfin, le vétérinaire communal peut également être appelé à intervenir lorsque des animaux présentent un danger pour la sécurité publique.

« Le plus souvent, il s'agit d'animaux qui s'enfuient et risquent de causer un accident, mais il arrive également qu'on se retrouve face à des chiens qui attaquent d'autres animaux. On a eu deux cas. »

« On n'est pas là pour punir, mais pour conseiller et guider, termine Christine Defraigne, l'échevine du Bien-être animal. Mais, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, on peut aussi sanctionner, il n'y a pas d'impunité... »

GEOFFREY WOLFF



Les contrôles donnent rarement lieu à des saisies, mais il y en a quand même eu 15. © Illu VR

Dès le plus jeune âge

Les écoliers liégeois bientôt sensibilisés

L'échevinat du Bien-être animal a déjà d'autres projets sur le feu. Le premier est davantage lié au fonctionnement de la cellule : « On n'a pas encore d'administration liée à cet échevinat, regrette Mme Defraigne. Les tâches sont donc dispatchées entre différentes administrations. Le but serait d'avoir une cohérence à ce niveau. On pourrait, sans créer de postes supplémentaires, avoir quelques agents administratifs en charge de cette matière. »

L'autre projet vise les écoliers liégeois. « On essaie d'être actifs en matière de conseil et de pédagogie. On est donc en train de mettre sur pied une action dans



Des visites de refuges. © SK

les écoles. Le but serait de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, via, soit des visites dans les écoles, soit des visites de refuges, en collaboration avec la SPA. » Une action qui pourrait voir le jour très rapidement.

Plusieurs interventions insolites

Certaines interventions du vétérinaire communal sortent de l'ordinaire. Et revêtent même une dimension sociale. « On a ainsi fait une visite chez une dame d'une nonantaine d'années, pour une reproduction non maîtrisée de chats. Elle n'avait plus de vêtements, uniquement un plaid dont elle était vêtue, et ça faisait cinq ans qu'elle n'avait plus de d'eau ni de sanitaires. Mais les chats étaient les rois de la maison, ils étaient très bien. Au final, on a donc appelé les services sociaux. »

« La preuve que les deux domaines, l'humain et l'animal, sont liés, note Christine Defraigne. Et qu'on veut apporter une aide concrète aux propriétaires. »

Moins dramatique, mais beaucoup plus dangereuse, cette intervention qui a débuté par la visite d'un agent de quartier dans un appartement. « En entrant, il a vu un terrarium. L'occupant des lieux lui a dit qu'il y avait un petit python. Quand le serpent a sorti sa tête, l'agent a fait une petite photo et m'a demandé de l'identifier, se souvient Philippe Schutters. Et il s'agissait en fait d'un cobra, qui vivait dans un terrarium qui n'était pas sécurisé, dans une maison dans laquelle il y avait des enfants... »

Projet

« Trois ou quatre parcs canins à Liège »

Le premier parc canin liégeois, en cours d'aménagement à Cointe, est en passe d'être terminé. Il devrait être inauguré très prochainement. « L'éclairage et le règlement d'ordre intérieur restent à finaliser, mais le parc est déjà fréquenté. Et on y a vu tant des maîtres que des chiens heureux », précise Christine Defraigne. Qui voit déjà plus loin : « Notre intention est de trouver d'autres endroits de la ville où on pourrait installer d'autres parcs canins. Je pense qu'en avoir trois ou quatre répartis sur le territoire, ce ne serait pas du luxe pour une ville comme Liège. »